**Assainissement :**

La CCMP est gestionnaire de l’eau et de l’assainissement depuis 2020 : cela représente 9 contrats sur différents périmètres !

En 2021, elle a décidé de confier cette compétence à un délégataire unique pour améliorer la qualité de service. Après une phase de mise en concurrence en 2022, Suez est retenu comme opérateur unique dès le 1er janvier 2023. L’harmonisation des tarifs assainissement est prévue à l’horizon 2029.

A qui s’adresser en cas de question ?

Pour toute demande liée aux démarches à accomplir lors d’un emménagement, d’un déménagement ou au règlement d’une facture, le service client de SUEZ se tient à votre disposition.

* Pour toute demande ou réclamation : 09 77 40 84 08
* Pour toutes les urgences techniques : 09 77 40 11 30

**Contrôle assainissement en cas de vente**

Depuis le 1er janvier 2023, le contrôle de conformité du raccordement privé au réseau d’assainissement collectif est obligatoire en cas de vente.

* Qui est concerné : tout vendeur d’un bien raccordé au réseau d’assainissement (maison, appartement, industriel, …)
* Qui réalise ce contrôle : le délégataire SUEZ
* Quel numéro appeler : le 0977 408 408

*Pour en savoir plus :* [*https://environnement.cc-miribel.fr/assainissement/assainissement-collectif/*](https://environnement.cc-miribel.fr/assainissement/assainissement-collectif/)

**Eau potable**

Pour les communes de Neyron, Miribel, Beynost et Saint-Maurice de Beynost :

Pour toute questions concernant l’eau potable (fuites, interventions sur réseau, facturation, etc) il faut s’adresser à SUEZ, délégataire de la CCMP.

* Pour toute demande ou réclamation : 09 77 40 84 08
* Pour toutes les urgences techniques : 09 77 40 11 30

Pour la commune de Tramoyes :

La commune est adhérente au Syndicat Intercommunal d’Eau Potable Bresse Dombes Saône qui délègue l’exploitation à la société Suez.

* Pour toute demande ou réclamation : 09 77 40 84 08
* Pour toutes les urgences techniques : 09 77 40 11 30

Pour la commune de Thil :

La commune est adhérente au Syndicat Intercommunal des Eaux Thil et Niévroz qui délègue l’exploitation à la société Suez.

* Pour toute demande ou réclamation : 09 77 40 84 08
* Pour toutes les urgences techniques : 09 77 40 11 30

*Pour en savoir plus :* [*https://environnement.cc-miribel.fr/eau-potable/alimentation-en-eau-potable/*](https://environnement.cc-miribel.fr/eau-potable/alimentation-en-eau-potable/)